

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 32 (1960)

Heft: 2

Artikel: Un exemple à suivre : au Centre de délasserment et de culture de Bellevaux

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124994>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Puis le délicat problème des chroniques judiciaires réunit à Crêt-Bérard la presque totalité des magistrats de l'Ordre judiciaire et des rédacteurs en chef accompagnés de leurs collaborateurs spécialisés dans les comptes rendus des audiences des tribunaux.

Puis ce fut le tour des représentants des sociétés d'art dramatique qui, avec des écrivains et des acteurs professionnels, s'entretenirent du développement du théâtre dans nos villes et villages.

Le problème du logement

La difficulté accrue pour les familles nombreuses de trouver des logements convenables et les inconvénients de l'entassement des familles dans des logements trop étroits et insuffisamment insonorisés retinrent l'attention de médecins, architectes, pasteurs de quartiers populeux et gérants d'immeubles. Passant à un sujet bien différent, la Commission des rencontres convoqua les rédacteurs des « courriers du cœur » pour mettre en lumière les raisons profondes du besoin de confession de si nombreuses personnes. Ce débat ne fut pas le moins intéressant ni le moins utile.

A la recherche de tuteurs

Enfin, tout récemment, des membres du Tribunal cantonal, de nombreux juges de paix, les chefs de service et fonctionnaires intéressés aux tutelles se sont occupés de la difficulté grandissante de trouver en ville et dans les centres industriels des personnes disposées à se charger de tutelles et capables d'assumer ces fonctions avec compétence et dévouement. Le rôle que les groupes d'hommes de l'Eglise pourraient exercer dans la détection de ces citoyens dévoués et de leur formation a été souligné. Toutes ces rencontres ont eu lieu dans le meilleur esprit. Complétées par le repas de midi pris en commun, elles permirent des contacts fructueux. L'esprit de Crêt-Bérard, esprit de conciliation et d'objectivité, a été apprécié par l'ensemble des participants. Il est précieux pour un peuple comme le nôtre de posséder un centre vivant où les problèmes sont abordés en dehors de toute préoccupation partisane et dans la paix extérieure et intérieure que crée une maison consacrée au bien des âmes et du pays.

Puisse Crêt-Bérard croître et grandir comme une lumière sur ce pays. C'est à nous tous de lui en donner les moyens.

(« Tribune de Lausanne ».)

Pierre Favre.

Un exemple à suivre

Au Centre de délassément et de culture de Bellevaux

L'assemblée générale du CDC de Bellevaux s'est tenue, en présence de MM. G. Jaccottet, municipal, H. Savary, tuteur général, de pédagogues et de travailleurs sociaux.

Le CDC de Bellevaux poursuit courageusement — ses moyens sont plus que modestes — avec l'aide du Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance, la tâche de prévention sociale qui consiste à encadrer les jeunes du quartier pendant leurs loisirs. Si de tous côtés on nous annonce pour bientôt des loisirs plus longs pour les travailleurs manuels, si les sociologues mettent en évidence « le revers de la médaille », c'est-à-dire les risques du décœurement, si les psychologues de la jeunesse montrent les dangers des loisirs commercialisés, peu d'éducateurs encore se sont mis au travail pour utiliser ce temps de loisir à l'enrichissement moral et intellectuel des jeunes.

Il faut donc féliciter les quelques habitants de Bellevaux qui ont construit, en partie de leurs propres mains, une maison pour les jeunes où ceux-ci peuvent, sans gêner les voisins, bricoler, chanter, jouer au ping-pong, discuter tant et plus dans une ambiance plus saine que celle du bar à café.

Les responsables du CDC pensent qu'au-delà de ce délassément il sera possible, plus tard, de proposer aussi aux jeunes des activités d'ordre culturel.

La maison n'aura vraiment une âme que lorsque le CDC aura les moyens d'engager un couple préparé à cette tâche, qui, à côté d'un travail social dans le quartier, accueillera ceux pour qui un foyer de jeunes est un refuge nécessaire.

Actuellement, le CDC n'est ouvert aux adolescents que deux soirs par semaine et aux enfants tous les jours en dehors des heures d'école.

Une toute jeune éducatrice réussit à s'occuper de quarante à quatre-vingts enfants (le nombre varie selon le temps qu'il fait !), en leur proposant des activités manuelles. A la demande de certains parents rentrant tard de leur travail, elle aide quelques enfants à faire leurs devoirs d'école.

Pour cette première étape de l'action du CDC, du matériel est nécessaire. Il y a peut-être, dans un coin de galetas, de l'outillage inutilisé, des règles métriques usagées, des planches pour les travaux de cartonnage, des couvertures de vieux cahiers utilisables pour des pliages ou des collages et d'autres choses encore.

Un club de photographie pour les adolescents pourrait être ouvert prochainement si le CDC recevait quelques appareils photographiques en état de fonctionnement, des cuves, etc.

Pour qu'une première expérience d'éducation au travers des loisirs puisse être menée à bien, l'aide et l'intérêt du plus grand nombre est nécessaire.